

INFORMATION

Par [Profil supprimé](#) Posté le 09/01/2017 à 13h27

je suis l'ex conjointe d'un homme qui est alcoolique depuis très longtemps avec des périodes où l'alcool il pouvait s'en passer quelques jours nous avons eu une petite fille de 6 ans ensemble et nous sommes séparés depuis 2010 car malgré tous mes efforts il ne sait jamais pris en charge il en parlait c'est tout j'ai fais le choix de lui permettre de voir sa fille selon sa volonté du moment qu'il était dans un état correcte mais plus le temps passe plus il ne respecte plus notre accord il s'alcoolise de plus en plus et même avec la petite et à chaque fois on se disputais il reconnaissait qu'il avait eu tort jusqu'en récemment ou je l'ai retrouvé pratiquement inconscient dans mon salon ivre mort mais ma fille l'a vu et elle ne va pas bien je lui ai repris les clefs de mon appartement et il ne l'a voit quand ma présence je ne peux plus l'aider je dois protéger mon enfant je vais la faire suivre par un pédopsychiatre il fout la honte à sa fille ou à moi en étant dans un état physique déplorable. Moi je suis adulte je m'en sortirais mais ma fille ??????. Il me raconte qu'il doit attendre pour avoir une prise en charge dans un CHR et qu'il aura qu'une hospitalisation de 15 jours et seulement le jour il pourra sortir tous les soirs je ne comprends plus rien ????? Il ment tous le temps alors !!!!! je suis perdue par rapport à la prise en charge de cette maladie additionnelle....

je suis sur lille quelqu'un peut m'aider à savoir c'est quoi la procédure et la prise en charge ?????